

MAIRIE DE SAINT-CEZERT(31330)

Tel 05 61 82 67 05 Fax 05 61 82 69 89

saint-cezert@orange.fr

Réunion du Conseil Municipal

(art. L2121-10, du code Général des collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune Saint Cézert se réunira, en séance ordinaire le vendredi 05 décembre 2014 à 20 heures 30.

OBJET DE LA REUNION

SEANCE 2014-X

Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 octobre

X-1 : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

X-2 : Colis de Noël personnes âgées

X-3 : Remplacement du four de remise en température des aliments servis à la cantine

X-4 : Validation de la participation de la commune de Le Burgaud aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle et de la cantine de Saint-Cézert

X-5 : Validation de la participation de la commune de Saint-Cézert aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle et de la cantine de Le Burgaud

X-6 : Cérémonie de voeux de fin d'année aux employés communaux, enseignantes et acteurs de la vie locale

X-7 : Cérémonie de voeux de fin d'année à la population

X-8 : Cartes de voeux 2015

Questions diverses - Informations diverses -

Fait à Saint Cézert, le jeudi 27 novembre 2014

Le Maire, **Claude BUTTO**
Maire

